

Paris, le 4 juin 2025

## INTERCOMMUNALITES DE FRANCE ET CMA FRANCE S'UNISSENT POUR RENFORCER L'ECONOMIE DE PROXIMITE ET SOUTENIR L'ARTISANAT

Laurent Trogrlic, secrétaire national d'Intercommunalités de France, et Joël Fourny, président de CMA France, ont signé aujourd'hui une convention de partenariat entre les deux structures.

Ce partenariat national stratégique a vocation à consolider l'action commune des intercommunalités et des chambres de métiers et de l'artisanat au service des entreprises artisanales.

L'artisanat, maillon essentiel de l'économie de proximité, est un vecteur important d'emplois non-délocalisables. **Acteur du dynamisme des territoires, il traverse aujourd'hui une phase de mutation profonde** : départs massifs à la retraite des dirigeants, transition numérique, transition écologique... Ces nombreux défis imposent des réponses collectives.

De nombreuses conventions locales entre CMA et intercommunalités témoignent de la complémentarité de leurs actions pour répondre en profondeur à cette transformation urgente. **Ce nouveau cadre national vise à renforcer et à faciliter ces coopérations locales autour de priorités communes.**

**Avec ce partenariat, Intercommunalités de France et CMA France réaffirment leur engagement commun en faveur d'une économie de proximité résiliente, durable et créatrice d'emplois.**



Les CMA disposent d'un maillage territorial dense avec 147 centres de formation d'apprentis (CFA) et 106 centres de formation continue, formant chaque année près de 120 000 jeunes et 130 000 adultes. Elles sont un pilier essentiel de la formation professionnelle et de la transmission des savoir-faire artisanaux.

Les intercommunalités, dont 91 % disposent d'un service développement économique, disposent de la compétence exclusive en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise, sont également des interlocuteurs des entreprises sur les sujets de logement, de mobilité pour mieux accueillir leur développement et leurs recrutements.

### À propos d'Intercommunalités de France

Intercommunalités de France est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe.

Elle est présidée depuis 2020 par Sébastien Martin, président du Grand Chalons.

L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 205 communautés d'agglomération, 11 communautés urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.

En savoir plus : [www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)

### A propos de CMA France

CMA France est l'établissement public fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). Le réseau des CMA contribue au développement économique des entreprises artisanales et au développement des territoires en menant des missions en faveur de l'artisanat. Le réseau des CMA accompagne les 2,3 millions d'entreprises artisanales, depuis leur création jusqu'à leur transmission, dans l'objectif d'agir pour leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. CMA France représente les intérêts des entreprises artisanales auprès de l'Etat, de l'Union européenne ainsi qu'au plan international. Elle assure l'animation et le bon fonctionnement du réseau des CMA, élabore la stratégie nationale et gère les projets nationaux dans une logique de mutualisation. CMA, Artisans de la nouvelle économie... depuis 100 ans !

[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

### Contacts presse

**CMA France** : Nicolas Therby - 06 18 61 57 35 - [presse@cma-france.fr](mailto:presse@cma-france.fr)

**Intercommunalités** : Yoann Jacquet - 06 71 50 65 88

[y.jacquet@intercommunalites.fr](mailto:y.jacquet@intercommunalites.fr)